



La page des ressources phytosanitaires www.phytopsanitary.info et les ressources techniques de la CIPV

Quels types de matériels la page des ressources phytopsanitaires propose-t-elle?

- ◆ Site Internet de la CIPV
- ◆ Ressources techniques fournies par des organisations tierces
- ◆ Informations sur différents projets
- ◆ Photos des concours de photographie de la CIPV
- ◆ Matériels de sensibilisation
- ◆ Liste des consultants

Ces ressources techniques vous sont utiles car elles

- ◆ fournissent des informations techniques précises et actualisées; autrement dit, il s'agit de ressources techniques qui ont fait l'objet d'un examen par des pairs afin de garantir leur cohérence avec la CIPV et ses normes;
- ◆ sont applicables partout dans le monde et peuvent donc être adaptées aux besoins de votre pays, ce qui vous évite d'avoir à élaborer vous-même certaines ressources; et
- ◆ peuvent servir de base à vos futures activités de renforcement des capacités.

Qui peut utiliser ces ressources techniques phytopsanitaires?

Les matériels publiés sur la page des ressources phytosanitaires peuvent être utilisés par les organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV), les centres d'excellence, les universités, les formateurs phytosanitaires nationaux ou internationaux spécialisés dans le renforcement des capacités, etc.

Tous les matériels proposés sur la page sont accessibles gratuitement!



© Photo: Cédric Rajadel

Comment sont élaborées les ressources techniques de la CIPV?

- **Identifier les besoins** – Le Secrétariat de la CIPV et le Comité chargé du renforcement des capacités (CDC) identifient les besoins des parties contractantes en matière de ressources techniques afin de favoriser la mise en œuvre de la CIPV. Pour ce faire, ils effectuent des évaluations des capacités au niveau national (grâce à l'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires) ainsi que des études sur la mise en œuvre, et s'appuient également sur les observations formulées par les utilisateurs des ressources techniques.
- **Examen des ressources existantes** – Recueillir, analyser et examiner les ressources existantes afin d'en assurer la cohérence avec la CIPV et ses normes.
- **Identifier les lacunes et déterminer les matériels à développer en priorité** – Après examen et analyse des matériels recueillis suite à des appels à ressources, le CDC identifie et classe par ordre de priorité les besoins en matière d'élaboration de ressources techniques.
- **Élaboration et examen par les pairs de nouveaux matériels** – Les ressources techniques de la CIPV sont élaborées par des spécialistes, puis examinées par d'autres experts et organisations ainsi que par le CDC.
- **Les ressources techniques élaborées sont pertinentes à l'échelle mondiale** – Elles sont conformes à la CIPV et à ses normes et répondent aux besoins d'un large éventail d'utilisateurs.
- **Diffuser, utiliser et améliorer la CIPV** – Plusieurs ressources techniques sont disponibles à l'adresse www.phytopsanitary.info
- **Le Secrétariat de la CIPV et le CDC encouragent les organisations nationales et régionales de la protection des végétaux, ainsi que tous les acteurs qui participent au renforcement des capacités phytosanitaires, à utiliser ces matériels et à contribuer à leur élaboration.**



© Photo: Nguyễn Tài Ước

Ressources extérieures

- ◆ La page des ressources phytosanitaires propose diverses ressources **élaborées par des organisations tierces**.
- ◆ **Les ressources extérieures font l'objet d'un examen rigoureux par des pairs** avant d'être publiées sur la page des ressources phytosanitaires afin de garantir la qualité et l'exactitude des informations qu'elles contiennent et leur cohérence avec la CIPV et ses normes.

Participez

Le Secrétariat de la CIPV et le CDC s'attachent à améliorer constamment les ressources techniques et recherchent régulièrement des collaborateurs pour:

- ◆ Concevoir des activités de renforcement des capacités, notamment des ateliers et des projets basés sur les ressources techniques de la CIPV;
- ◆ élaborer des programmes de formation pour les formateurs;
- ◆ fournir des contributions financières ou en nature pour couvrir les frais de traduction et d'impression des ressources techniques de la CIPV;
- ◆ recueillir leur avis sur les matériels proposés sur la page grâce à des liens fournis pour chaque ressource technique;
- ◆ contribuer à des études de cas, à l'élaboration de manuels et procédures normalisées ainsi qu'à d'autres ressources pour publication sur la page des ressources phytosanitaires; et
- ◆ contribuer à l'élaboration des futures ressources techniques de la CIPV.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse ippc@fao.org



Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie)

Courriel: ippc@fao.org | Sites Internet: www.ippc.int | www.phytosanitary.info

Le texte figurant dans ce document ne saurait être considéré comme une interprétation juridique officielle de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) ou de ses documents connexes, et il est publié uniquement dans le but d'informer le public. Pour traduire ce matériel, veuillez écrire à ippc@fao.org afin d'obtenir des informations en vue d'une coédition.

© FAO 2016

Quelles sont les ressources techniques de la CIPV?

Guides et manuels

- Accès au marché
- Manuel sur les questions liées au transit
- Établissement d'une organisation nationale de la protection des végétaux
- Fonctionnement d'une organisation nationale de la protection des végétaux
- Gestion des relations avec les parties prenantes
- Vérification des importations
- Certification des exportations
- Surveillance phytosanitaire
- Guide sur la prestation des services de diagnostic phytosanitaire
- Guide des bonnes pratiques pour la participation à la CMP
- Documents d'appui pour la participation aux réunions de la CIPV

Outils de formation

- Matériels d'apprentissage en ligne sur l'ARP
- Matériels d'apprentissage en ligne sur les produits forestiers
- Matériels de sensibilisation à l'ARP
- Participation à la CMP
- Outil de formation sur l'établissement d'une ONPV
- Outil de formation sur le fonctionnement d'une ONPV
- Présentation de la CIPV
- Présentation des ressources et des activités de renforcement des capacités de la CIPV

Fiches d'information

- Traitement thermique diélectrique
- Surveillance phytosanitaire
- Établissement et fonctionnement d'une ONPV
- Guide sur la gestion des relations avec les parties prenantes

Pour de plus amples renseignements sur la CIPV et d'autres ressources techniques, consulter le site www.phytosanitary.info